



HAL
open science

Le droit fiscal de la robotique et le revenu minimum universel. Quel avenir pour la fiscalité des Etats industrialisés ?

Paulin Ibanda Kabaka

► To cite this version:

Paulin Ibanda Kabaka. Le droit fiscal de la robotique et le revenu minimum universel. Quel avenir pour la fiscalité des Etats industrialisés ?. 2018. hal-01780932

HAL Id: hal-01780932

<https://hal.science/hal-01780932>

Preprint submitted on 28 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le droit fiscal de la robotique et le revenu minimum universel. Quel avenir pour la fiscalité des Etats industrialisés ?

Par Paulin IBANDA KABAKA, Doctorant en droit public économique
ibandapaulin@yahoo.fr

Introduction

Un robot est venu dernièrement tenir un discours devant les dirigeants de la communauté internationale à l'ONU¹. C'est pour autant dire que les robots sont désormais des outils que les hommes sont dorénavant tenus de s'habituer à côtoyer et à voir dans leur environnement tant domestique que professionnel. Les robots qui étaient à l'origine fabriqués pour aider l'homme à se débarrasser des tâches difficiles et rébarbatives, sont devenus, depuis un temps, des alternatives à l'homme.

Si sur le plan technique, cela constitue une avancée pour la science et l'intelligence de l'homme, néanmoins sur le plan sociétal, cela constitue un saut dans l'inconnu pour l'humain. Car, en effet, les conséquences en termes d'organisation de la société de demain dans lequel les robots seront les ouvriers de demain, sont insondables d'une part et d'autre part, ouvrent des pistes à une organisation nouvelle de la société humaine.

Dès lors, cette nouvelle organisation sociale imposée par la généralisation de l'utilisation des robots aura des effets sur le droit du travail et le travail humain (I) mais également sur le système fiscal ainsi que sur l'indemnisation du chômage (II).

I. Le développement de l'intelligence artificielle, une épée de Damoclès sur l'emploi humain ?

L'une des grandes percées de la science des robots est le perfectionnement de l'intelligence artificielle (IA). Cette explosion de l'IA rendra les robots de plus en plus autonomes (A) et concurrents des humains (B).

A. L'IA rendra les robots de plus en plus autonomes

Si la dernière grande innovation qu'a connue le monde vers les années 1990 et qui a engendré la croissance de l'économie mondiale jusqu'à ce jour est l'internet avec ses nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), la prochaine qui est en voie de lui succéder et qui tirera l'économie mondiale sur un cycle de Kondratieff est la révolution de l'intelligence artificielle.

Par intelligence artificielle, il faut entendre l'ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine². Avec l'intelligence artificielle, l'homme côtoie un de ses rêves prométhéens les plus ambitieux : fabriquer des machines dotées d'un esprit semblable au sien. Pour John MacCarthy³, l'un des créateurs de ce concept, toute activité intellectuelle peut être décrite avec suffisamment de précision pour être simulée par une machine. Tel est le pari, au demeurant très controversé au

¹ Le 11 octobre, Sophia est venue à l'ONU faire un discours lors d'une réunion sur l'évolution rapide des technologies et sur sa vision du monde. Sophia ? Un robot, développé par l'entreprise Hanson Robotics, basée à Hong Kong. C'était la première fois qu'un robot prenait la parole aux Nations Unies. Disponible sur <https://www.usinenouvelle.com/editorial/l-industrie-c-est-fou-un-robot-a-l-apparence-humaine-fait-un-discours-a-l-onu.N599758>. [Consulté le 27 avril 2018].

² Disponible sur www.larousse.fr/encyclopedie/divers/intelligence_artificielle/187257. [Consulté le 28 avril 2018].

³ Idem.

sein même de la discipline, de ces chercheurs à la croisée de l'informatique, de l'électronique et des sciences cognitives.

Malgré les débats fondamentaux qu'elle suscite, l'intelligence artificielle a produit nombre de réalisations spectaculaires, par exemple dans les domaines de la reconnaissance des formes ou de la voix, de l'aide à la décision ou de la robotique.

Sur le plan historique, c'est au milieu des années 1950, avec le développement de l'informatique que naquit l'ambition de créer des machines à penser, semblables dans leur fonctionnement à l'esprit humain. L'intelligence artificielle (IA) vise donc à reproduire au mieux, à l'aide de machines, des activités mentales, qu'elles soient de l'ordre de la compréhension, de la perception, ou de la décision. Par là même, l'IA est distincte de l'informatique, qui traite, trie et stocke les données et leurs algorithmes. Le terme « intelligence » recouvre ici une signification adaptative, comme en psychologie animale. Il s'agira souvent de modéliser la résolution d'un problème, qui peut être inédit, par un organisme. Si les concepteurs de *systèmes experts* veulent identifier les savoirs nécessaires à la résolution de problèmes complexes par des professionnels, les chercheurs, travaillant sur les *réseaux neuronaux* et les *robots*, essaieront de s'inspirer du système nerveux et du psychisme animal⁴.

Ainsi, avec l'intelligence artificielle, les robots deviennent de plus en plus autonomes, car imitant les hommes, jusqu'à devenir leurs concurrents.

B. L'IA engendrera des robots de plus en plus concurrents des humains

Plusieurs grandes firmes multinationales surtout celles qu'on qualifie de GAFAM (Google, Apple, Facebook et Amazon) travaillent sur le développement et le perfectionnement de l'IA. Toutes ces recherches dans l'IA ont pour leitmotiv de rendre ces robots concurrents aux humains.

En effet, ces robots commencent à pointer leur nez et percer dans divers secteurs de la vie économique. Dans l'industrie, les robots autonomes sont entrain de remplacer les ouvriers et certains contremaîtres. Le travail à la chaîne conçu dans le cadre de l'organisation scientifique du travail (OST) est devenu l'affaire des robots qui s'y prêtent le mieux.

Dans les services, on connaît déjà des livraisons qui sont désormais effectuées par des drones en lieu et place des livreurs et des postiers. Par ailleurs, les voitures autonomes sont devenues la hantise de la société UBER qui voudrait à terme ne plus recourir à des prestataires humains, ce qui aura pour effet l'ubérisation ou la destruction des emplois des conducteurs indépendants tels que les taximans.

Au Japon par exemple dont la population est entrain de diminuer car le taux de renouvellement est négatif, les dirigeants politiques au lieu d'adopter une politique pro-nataliste ou de recourir à l'immigration pour insuffler un rajeunissement, ont décidé d'acquérir des robots humanoïdes pour qu'ils accompagnent les habitants surtout les personnes âgées. Dès lors, se pose la question de savoir face à une baisse de la population qui risque d'être réduite de 30 % pour passer de 120 millions à 80 millions en 2040, comment procédera ce pays pour avoir des recettes fiscales face à une restriction de la demande intérieure et de l'offre de travail humain ?

⁴ Idem.

Sans détours, il est clairement établi que l'avènement des robots intelligents constitue une épée de Damoclès pour le travail humain qui va évoluer en se rétrécissant.

Dans ce contexte, la taxation des robots devient une nécessité.

II. La taxation des robots, un palliatif à la baisse des emplois humains et un moyen de financement universel

La prochaine taxe sur les robots à mettre en place aura pour rôles notamment de se substituer à tous les impôts sur l'emploi humain (A) et de financer les allocations de tous les chômeurs durables (B).

A. La robotaxe doit remplacer les taxes sur le travail humain

La robotaxe finira par remplacer ou suppléer les impôts sur les salaires du genre taxe sur les salaires, les BNC (bénéfices non commerciaux) et les prélèvements sociaux (Contribution sociale généralisée CSG, contribution pour le remboursement de la dette sociale CRDS).

En effet, avec le remplacement progressif des travailleurs par les robots, la pression fiscale sur le travail étant positivement corrélée avec la valorisation financière de l'emploi actif, on connaîtra indubitablement une baisse des recettes fiscales provenant du travail salarié.

Pour pallier à cette baisse de la fiscalité du travail, il est impérieux de percevoir des impôts et taxes sur les robots qui ont remplacé les travailleurs ou qui vont se substituer à ces derniers afin de ne pas trop bouleverser le système fiscal.

D'ailleurs, une taxe sur les machines a déjà existé en France avec la taxe professionnelle qui a été supprimée par le Président Sarkozy. Cette taxe professionnelle peut servir d'ébauche pour la conception de la robotaxe dont l'une des missions est le financement du revenu universel.

B. La robotaxe permettra la mise en œuvre du revenu minimum universel

En prenant les emplois des humains, les robots finiront par contraindre ces derniers à rester inactifs parfois leur vie durant. Dès lors, les recettes provenant de la robotaxe devraient permettre de financer l'indemnisation des chômeurs et du système de sécurité sociale dans un premier temps.

Dans le second temps, comme à terme, il y aura des millions des gens sans emplois ou sans possibilité d'en avoir, et pour éviter une précarisation généralisée qui aura des effets néfastes sur le système économique entier et qui risquera d'entraîner une contraction de la demande intérieure ainsi que de la croissance économique, il est de bon aloi de pouvoir financer de façon durable la vie de tous les chômeurs et les habitants par un revenu minimum universel.

Ce revenu minimum universel (RMU) sera versé à tout le monde et devrait remplacer toutes les allocations actuellement versées aux uns et autres. Ce revenu minimum universel qui pourrait être fixé au niveau du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) serait de nature à lutter contre la pauvreté et la précarité et à instaurer un certain sentiment d'équité fiscale et d'égalité des citoyens devant les charges publiques.

Conclusion

Il est de plus en plus évident que d'ici vingt ans, tous les pays industrialisés connaîtront l'essor de la généralisation de l'utilisation des robots dans l'industrie, dans l'agriculture et les services. Le développement actuel de l'IA prédit cette situation. L'effet de cet emploi des robots en lieu et place des hommes sera sans nul doute un chômage de masse et la baisse des recettes fiscales naguère assises sur l'emploi salarié.

Dès lors, il sera impérieux, en matière de droit fiscal, de taxer les robots pour financer la vie des travailleurs qu'ils vont remplacer. Ainsi, la robotaxe servira au financement d'un revenu universel à payer à tous les citoyens dans l'optique de lutte contre la pauvreté, d'entretien de la lignée de reproduction et de consolidation de l'équité fiscale ainsi que de l'égalité devant les charges publiques.